



N°4883  
Reçue le 20.08.2021  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 20.08.2021

**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 20 août 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de la Défense** concernant **l'échec de la mission internationale en Afghanistan**.

Les Taliban en Afghanistan ont conquis le pays à une vitesse étonnante, souvent sans résistance de l'armée afghane, qui s'est rapidement effondrée face aux Taliban. D'après les informations dans la presse, ceci était dû à des facteurs divers : l'armée était mal approvisionnée, minée par la corruption et n'avait pas de soutien aérien.

Ni l'OTAN, ni les forces américaines n'ont anticipé la rapidité avec laquelle les Taliban ont su reprendre le contrôle du pays, appelant à « en tirer des leçons ». Après 20 ans, la mission se termine dans le chaos, des milliards de dollars et des efforts considérables ont été gaspillés – sans parler du désastre pour la population afghane.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. **Quelle est l'appréciation de la part de Monsieur le Ministre concernant le développement de la situation et plus précisément de la rapidité de l'avancée des Taliban ? Peut-on dire à ce stade quels sont les éléments qui y ont contribué et si cette situation était prévisible ?**
2. **Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'une analyse transparente et autocritique est nécessaire afin de déterminer les raisons pour lesquelles l'armée afghane a capitulé si vite ?**
3. **Dans l'affirmative, comment le Luxembourg entend-il s'impliquer pour qu'une telle analyse puisse être réalisée dans un délai raisonnable ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Stéphanie Empain**  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Le Ministre de la Défense

Luxembourg, le 17 SEP. 2021

Dossier suivi par:  
Alex RIECHERT  
Tél.: 247-82831  
E-mail: [alex.riechert@mae.etat.lu](mailto:alex.riechert@mae.etat.lu)

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation

L-2450 LUXEMBOURG

n. réf.: A37.619.21

**Objet : Question parlementaire n°4883**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse commune à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments très distingués.

  
François Bausch  
Ministre de la Défense

**Réponse commune de Monsieur le Ministre de la Défense, François Bausch, et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, à la question parlementaire n°4883 du 20 août 2021 de l'honorable Députée Stéphanie Empain**

**1. Quelle est l'appréciation de la part de Monsieur le Ministre concernant le développement de la situation et plus précisément de la rapidité de l'avancée des Taliban ? Peut-on dire à ce stade quels sont les éléments qui y ont contribué et si cette situation était prévisible ?**

Les Alliés ont été pris de court par la vitesse à laquelle les talibans ont pris le pouvoir. La rapidité de l'avancée des talibans est due à l'effondrement du gouvernement afghan et à l'incapacité des forces nationales afghanes de sécurité et de défense (ANDSF) de résister aux talibans, le Président Ghani quittant rapidement le pays au moment de l'entrée des talibans à Kaboul. Force est de constater que les Alliés ont sous-estimé les capacités des talibans et surestimé celles de l'armée afghane dans laquelle tant d'efforts ont été investis. L'analyse de ces développements doit se faire tant au niveau de l'OTAN que celui de l'UE, et est actuellement en cours.

Les récents développements en Afghanistan représentent avant tout une tragédie pour la population afghane qui aspire à vivre en sécurité et dans la dignité. La situation actuelle reste toujours aussi précaire.

Par sa résolution 2593 (2021), le Conseil de Sécurité des Nations Unies enjoint les talibans de respecter leurs engagements, et notamment de permettre aux ressortissants étrangers et aux Afghans qui le souhaitent, de quitter l'Afghanistan en toute sécurité. Cela implique de maintenir l'aéroport en état de fonctionnement et les routes et postes-frontière ouverts. L'aide humanitaire doit pouvoir atteindre toutes les personnes qui en ont besoin. Le pouvoir en place est appelé à respecter les obligations internationales du pays, à protéger les droits humains de tous les Afghans, en particulier des femmes et des filles, et à veiller à ce que l'Afghanistan ne serve pas de refuge aux terroristes. Les nouvelles autorités afghanes seront jugées sur leurs actes et non sur leurs paroles.

**2. Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'une analyse transparente et autocritique est nécessaire afin de déterminer les raisons pour lesquelles l'armée afghane a capitulé si vite ?**

Une telle analyse est essentielle. Le Luxembourg et ses 29 Alliés au sein de l'OTAN se sont engagés à mener une réflexion exhaustive sur leur engagement en Afghanistan. Le Secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg a souligné à plusieurs reprises devant la presse que les Alliés devront examiner attentivement ce qui n'a pas fonctionné dans le cadre de cette mission. Le Secrétaire général a fait valoir que « nous avons besoin de mieux comprendre, à la fois ce qui a mal tourné, mais aussi d'analyser nos réalisations en Afghanistan, notamment en matière de lutte contre le terrorisme ». Ce processus de réflexion se fera en toute transparence au niveau de l'Alliance sans interférer avec les différentes commissions d'enquête nationales.

**3. Dans l'affirmative, comment le Luxembourg entend-il s'impliquer pour qu'une telle analyse puisse être réalisée dans un délai raisonnable ?**

Le Luxembourg a plaidé en faveur d'un examen approfondi dans les meilleurs délais. A l'OTAN, une analyse est en cours sur les leçons apprises dans le cadre de la mission Resolute Support (RSM) (2014-2021). Le Luxembourg entend bien s'impliquer dans ces travaux au sein des différents comités de l'OTAN. Nous plaidons pour que l'OTAN tire les enseignements de son engagement en Afghanistan et que ceux-ci puissent être pris en compte dans le développement du prochain concept stratégique de l'OTAN attendu au premier semestre 2022.

De son côté, l'Union européenne a une responsabilité à l'égard des aspirations légitimes du peuple afghan à la paix, à la sécurité, à la dignité et au développement socio-économique. En tirant les leçons des derniers événements, l'UE se doit de peser de tout son poids pour contribuer à l'effort international pour préserver les acquis des vingt dernières années, notamment les droits des femmes, des filles, des enfants et des minorités, l'accès à la santé et à une véritable éducation, et la liberté de la presse.